



Rapport annuel 2022-2023

Comité de vérification

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Rapport annuel 2022-2023

Comité de vérification

Direction des ressources financières

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Déposé au conseil d'administration le : 16 mai 2023

COMPOSITION

M^{me} Joan Chandonnet

M^{me} Sylvie Dillard

M. Normand Julien, président du comité

Invités : M. Stéphane Bussières, directeur des ressources financières
M. Guy Thibodeau, président-directeur général
M^{me} Cindy Tremblay, directrice adjointe aux opérations financières
M^{me} Sylvie Durand, directrice adjointe gestion budgétaire (jusqu'au 2 décembre 2022)

MANDAT

Le comité de vérification (ci-après « le comité ») exerce les fonctions prévues par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et le *Règlement sur la régie interne* de l'établissement. Il a notamment pour fonctions d'examiner les prévisions budgétaires de l'établissement, d'effectuer le suivi périodique du budget annuel, d'examiner les états financiers annuels avec l'auditeur externe, de s'assurer que soit mis en place et d'appliquer un processus de gestion des risques et de veiller à ce que les mécanismes de contrôle interne soient adéquats et efficaces. Le comité voit également au respect de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et à ce titre, veille au respect du Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents ou écrits engageant la responsabilité de l'établissement et examine la liste des contrats de 100 000 \$ et plus.

RÉUNIONS

Au cours de l'exercice, le comité s'est réuni à neuf reprises :

- 2022 : 11 mai, 14 et 15 juin, 21 septembre, 19 et 26 octobre, 30 novembre;
- 2023 : 1er février et 10 mars.

ASSIDUITÉ

Le taux de participation des membres aux réunions du comité est de 96 % pour 2022-2023.

RÉALISATIONS

Audit des états financiers de l'établissement

- Audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en collaboration avec la firme Mallette, auditeur externe, dans le but de s'assurer qu'ils soient conformes aux principes comptables généralement reconnus;
- Suivi du plan d'action donnant suite aux recommandations du rapport d'audit des états financiers terminé le 31 mars 2022. Ces recommandations visent l'amélioration de la présentation de l'information financière;
- Examen du rapport d'analyse du ministère portant sur le Rapport financier des établissements publics et privés conventionnés (AS-471) pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022 ainsi que du plan d'action de l'établissement pour corriger les situations observées et ainsi améliorer la qualité de l'information présentée dans les états financiers annuels;
- Étude du plan d'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023. Ce plan fait état de la stratégie et de l'étendue de l'audit mené par l'auditeur externe.

Budget 2022-2023 et suivi périodique

- Examen du budget préliminaire 2022-2023, notamment les écarts avec l'année précédente et les principaux enjeux et risques financiers;
- Suivi des résultats financiers à cinq reprises au cours de l'exercice. Les écarts entre les résultats et les prévisions budgétaires sont examinés ainsi que les risques financiers pouvant affecter le solde budgétaire;
- Réception du rapport financier trimestriel sur les revenus et les charges de l'établissement (AS-617) avant son approbation par le conseil d'administration. Celui-ci est une exigence du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de s'assurer du suivi de la situation financière de l'organisation, ainsi que le respect des articles 3 et 4 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* qui demande à tous les établissements de maintenir l'équilibre entre ses revenus et ses charges;
- Examen des autorisations d'emprunts sur marge de crédit afin de couvrir les besoins de liquidité de l'établissement pour son bon fonctionnement;
- Suivi des coûts reliés à la gestion de la pandémie (COVID-19) et leur financement par le MSSS;
- Analyse des demandes budgétaires des directions qui sont invitées à les soumettre suivant la réception, par l'établissement, de toute enveloppe de développement additionnel, sans restriction spécifique, et ce, selon une répartition établie annuellement. Un prélèvement de 10 % de cette enveloppe ainsi répartie est réinvesti en budget de support et de soutien administratif dans le but de maintenir un niveau de qualité des services aux directions cliniques.

Budget 2023-2024 – Analyse préliminaire

- Examen des perspectives budgétaires 2023-2024, en analysant les éléments de contexte, les enjeux et risques financiers de l'établissement.

Ressources informationnelles

- Examen du Bilan de la sécurité de l'information 2021-2022. Ce bilan permet d'apprécier l'état d'avancement, des mesures de sécurité prévues dans la Règle particulière en sécurité organisationnelle (RPSO), émise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- Analyse et recommandation au conseil d'administration du Plan d'action en sécurité de l'information 2022-2023. Le plan d'action en sécurité de l'information présente les actions que l'organisation entend prendre afin d'améliorer la conformité aux critères d'évaluation utilisés dans le bilan de la sécurité de l'information et répondre aux diverses exigences spécifiques en matière de sécurité de l'information, notamment en ce qui a trait aux 15 mesures obligatoires du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) qui ont été ajoutées en février 2021.

Gestion contractuelle

- Surveillance de l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), en examinant la conformité des pratiques dans un certain nombre de contrats d'approvisionnements, de services, de travaux de construction et de technologies de l'information., Le comité s'assure ainsi de la conformité des pratiques en matière de gestion contractuelle, et ce, à chaque étape des processus;
- Validation du respect du Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents ou écrits engageant la responsabilité de l'établissement.

- Suivi du plan d'action exigé par l'Autorité des marchés publics (AMP) concernant les contrats d'acquisition de places d'hébergement auprès de ressources de type intermédiaire (RI) et de ressources de type familial (RTF) afin de s'assurer du respect, par chaque ressource d'hébergement, de l'obligation de détenir une autorisation de contracter avec un organisme public;
- Examen de la Procédure précisant la trajectoire du processus de gestion contractuelle des contrats de type hébergement.

Gestion intégrée des risques

- Étude détaillée des risques sectoriels sous la responsabilité du comité de vérification, en examinant la pertinence des risques sélectionnés, l'évaluation de chaque risque ainsi que l'efficacité des mesures d'atténuation proposées, et ce, dans le cadre de la démarche de priorisation des principaux risques organisationnels par le CA;
- Examen des risques organisationnels proposés par les comités du conseil d'administration et recommandation au conseil d'administration du seuil de tolérance et du plan annuel de gestion intégrée des risques. Les risques organisationnels retenus concernent la qualité, l'accessibilité et la sécurité des services aux usagers;
- Révision du Plan d'action annuel de la gestion intégrée des risques 2022-2023.

Autres sujets étudiés

- Rapport financier du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST) pour l'exercice 2021;
- Choix de limite par lésion à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour l'année 2023, afin de minimiser les coûts d'assurance et de garder une plus grande manœuvre pour la gestion et la prévention des accidents;
- Frais de déplacement et dépenses de fonction du président-directeur général, du président-directeur général adjoint et des directrices générales adjointes pour l'exercice 2021-2022;
- Choix de l'auditeur externe des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2023;
- Affectation d'origine interne et du solde du fonds d'exploitation au 31 mars 2022. L'objectif de l'affectation est d'informer le lecteur des états financiers de l'intention du CIUSSS de la Capitale-Nationale d'utiliser un montant du solde de fonds pour une activité particulière;
- Projet d'économies d'énergie garanties, qui vise l'amélioration du bilan environnemental de l'établissement par la modernisation des installations, la réduction de la facture énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air. Estimé à 34 M\$, ce projet s'inscrit dans le Plan d'économie verte du gouvernement.

PERSPECTIVES POUR 2023-2024

- Le comité de vérification portera une attention soutenue à la situation budgétaire de l'établissement, notamment à la préservation de l'équilibre budgétaire. Les nombreux changements prévus dans le secteur de la santé et des services sociaux et le contexte inflationniste auront des incidences budgétaires importantes;

- Le comité accompagnera la Direction des ressources financières au cours de la période de transition menant à la mise en place des mesures réformant le réseau de la santé et des services sociaux (Projet de loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace).

Normand Julien
Président du comité de vérification